

Image not found or type unknown



Abus de Bien Social dans le cas d'une UERL

Par **TROUILLARD**, le **09/01/2013** à **11:59**

Le concept d'ABS s'applique-t-il dans le cas d'une uerl, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a qu'un seul associé (et que, donc, personne d'autre n'est "abusé") ?